



DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE L'ÉCOLE EUROPÉENNE DE DROIT

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3

RAPPORT DE MOBILITÉ EN ESPAGNE

**LA QUESTION DU FRANQUISME ET L'ÉTERNELLE REMISE EN
CAUSE DU DEVOIR DE MÉMOIRE EN ESPAGNE**

Justin Sainclair

Étudiant du double diplôme franco-espagnol en Droit à l'Université Autonome de
Barcelone.

3^{ème} année de Licence en Droit à l'Université Toulouse 1 Capitole

3^{ème} année du « Grado en derecho » à l'Université Autonome de Barcelone

3^{ème} année du Diplôme universitaire de l'European School of Law

Toulouse, août 2020

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PREMIÈRE PARTIE : LA MÉMOIRE HISTORIQUE EN ESPAGNE, VÉRITABLE CHAMP DE BATAILLE JURIDIQUE ET POLITIQUE	7
1.1 TITRE PREMIER : Une juridicisation de la mémoire critiquable, ainsi qu’une efficacité relative des lois mémorielles.....	7
1.1.1 Chapitre premier : La loi 52/2007 de Mémoire Historique, un texte timide.....	8
1.1.2 Chapitre deuxième : La remise en cause de la légitimité du législateur pour traiter des questions mémorielles et historiques.....	9
1.2 TITRE DEUXIÈME : La place du franquisme dans l’espace public, facteur d’un affrontement symbolique complexe	11
1.2.1 Chapitre premier : Le retrait des plaques commémoratives du franquisme sur la voie publique, un processus important pour le devoir de mémoire	11
1.2.2 Chapitre deuxième : Les statues et le passé, entre gloire à la dictature et pédagogie	12
1.3 TITRE TROISIÈME : El Valle de los Caídos, incarnation d’une fracture politique profonde et indélébile	15
1.3.1 Chapitre premier : La question de l’exhumation de Franco du Valle de los Caídos, facteur d’une politisation de la mémoire.....	15
1.3.2 Chapitre deuxième : L’évocation de l’avenir du Valle de los caídos, reflet des incertitudes persistantes sur le devoir de mémoire, même après l’exhumation.....	17
DEUXIÈME PARTIE : LA CULTURE, UN MOYEN D’EXPRESSION ET D’ENGAGEMENT AU SERVICE DU DEVOIR DE MÉMOIRE.....	19
2.1 TITRE PREMIER : L’importance de l’art pour la liberté d’expression, remède efficace contre l’amnésie.....	19
2.1.1 Chapitre premier : Le film <i>Mientras dure la guerra</i> , preuve que l’art et plus précisément le cinéma permet de rappeler des pages méconnues du franquisme	20
2.1.2 Chapitre deuxième : L’art de la photographie, un témoignage transgénérationnel contre l’oubli.....	23
2.2 TITRE DEUXIÈME : La connaissance et la transmission, pierres angulaires de la conservation de la mémoire historique. Le travail de l’historien et l’exemple du Memorial Democràtic..	25

2.2.1	Chapitre premier : L'héritage du passé, un bien précieux difficile à conserver : le projet ambitieux d'un musée international de la guerre civile à Barcelone	25
2.2.2	Chapitre deuxième : La mission du Memorial Democràtic, entre connaissance et conservation de la mémoire historique catalane en tant que patrimoine collectif.....	27
CONCLUSION		30
BIBLIOGRAPHIE		32
SITOGRAFIE.....		33

INTRODUCTION

Le 24 octobre 2019, alors que je me trouvais en Espagne, a eu lieu l'exhumation du dictateur espagnol Francisco Franco du mausolée *Valle de los caídos* à Madrid, après des mois de tergiversation et d'opposition entre le gouvernement socialiste au pouvoir et les proches du « Caudillo ». Rappelons que ledit Mausolée avait été construit sous les ordres du dictateur lui-même, par des prisonniers républicains contraints au travail forcé et parfois morts sur le chantier, à la fin de la guerre civile espagnole (1936-1939).

Également désignée sous le nom de guerre d'Espagne, ce conflit opposa le gouvernement républicain espagnol de Front populaire à une insurrection militaire et nationaliste dirigée par le général Franco, et précipitée par l'assassinat le 13 juillet 1936 du leader de la droite, José Calvo Sotelo. L'insurrection fut largement soutenue par la majorité des formations catholiques et nationalistes, tout en étant rattachée à un nouveau parti fasciste, la Phalange, fondé par José Antonio Primo de Rivera. La guerre fit plus d'un million de victimes : 145 000 morts, 134 000 fusillés, 630 000 morts de maladie, et elle força l'exil de plus de 400 000 Espagnols. Finalement, le 1^{er} avril 1939, Franco fit diffuser un communiqué de victoire déclarant que les armées nationalistes avaient atteint leurs objectifs militaires ; la guerre se termina et le régime franquiste s'installa dans un pays ruiné. Il dura jusqu'à la mort du général et l'organisation des premières élections libres durant le processus de transition démocratique, en 1977.

En réalité, l'exhumation évoquée précédemment n'est que le reflet d'une Espagne divisée qui s'interroge perpétuellement sur son passé ainsi que sur la question du devoir de mémoire à l'égard des personnes disparues pendant la Guerre civile et le Franquisme. En effet, depuis la mort du général Franco, le processus de réconciliation nationale ne s'est réellement concrétisé que lorsque le gouvernement socialiste de José Luis Zapatero (Parti socialiste ouvrier espagnol) fit passer, le 26 décembre 2007, une loi dite de « Mémoire historique » « *de reconnaissance, d'extension des droits et de rétablissement des moyens en faveur de ceux qui ont souffert de persécution ou de violence durant la Guerre civile et la dictature* ».

Le devoir de mémoire, objet de notre exposé se définit comme le devoir de témoigner et de garder vivace le souvenir d'évènements pour tirer les leçons du passé,

favorisant ainsi une mémoire collective et empêchant les négationnismes. Effectivement, la transition démocratique espagnole, depuis la mort du général jusqu'à l'adoption de la nouvelle Constitution Espagnole en 1978, était basée sur un « pacte de l'oubli », de sorte que le procès des responsables du franquisme n'a jamais été rendu, empêchant une réconciliation nationale tant espérée et toujours aussi difficile à trouver, aujourd'hui encore. La faiblesse de la loi de Mémoire Historique et la vigueur des fervents défenseurs du passé franquiste de l'Espagne ne peuvent pas expliquer à elles-seules la relation infiniment complexe que continue d'entretenir l'Espagne avec son passé.

Cette complexité m'a toujours fortement intéressé, et j'ai pensé qu'il pouvait être opportun de profiter de cette année de mobilité pour approfondir mes connaissances sur le sujet, et tenter de voir jusqu'à quel point ce débat pouvait entraver la cohésion de la société espagnole, tout comme le bon fonctionnement d'un État démocratique. Bâti sur mon séjour à Barcelone, malheureusement écourté en raison de la pandémie de Covid-19, ce rapport de mobilité reflète mon expérience personnelle et ma curiosité.

Nous allons ainsi nous demander en quoi l'Espagne est autant impactée par un conflit mémoriel profond, à l'origine d'une réconciliation nationale difficile ainsi qu'une remise en cause perpétuelle du devoir de mémoire.

L'étude se concentrera dans un premier temps sur l'analyse des divergences qui peuvent survenir à l'évocation de la mémoire historique de la guerre d'Espagne, afin de comprendre en quoi elles mettent à mal une éventuelle réconciliation nationale, tant sur le plan politique que juridique (Première partie). Dans un second temps, une attention particulière sera portée sur les acteurs qui œuvrent à la connaissance, la récupération et la conservation de la mémoire historique de l'Espagne en tant que patrimoine collectif, dans le but de rompre un « pacte de l'oubli » implicitement en vigueur pendant de nombreuses années dans le pays (Deuxième partie).

PREMIÈRE PARTIE : LA MÉMOIRE HISTORIQUE EN ESPAGNE, VÉRITABLE CHAMP DE BATAILLE JURIDIQUE ET POLITIQUE

En Espagne, l'évocation de la guerre civile reste un sujet particulièrement épineux. En effet, les divergences à ce sujet s'étendent bien au-delà du clivage évident entre nostalgiques du franquisme et fervents défenseurs de la mémoire républicaine. Les difficultés résident également dans la façon dont l'historien, le législateur, et le politique parviennent à collaborer, sans empiéter sur le domaine de l'un ou de l'autre, tout en ayant à l'esprit que les notions de « mémoire » et d'« histoire » sont bien différentes. La position du législateur à ce sujet est difficile car on considère souvent que l'histoire et la mémoire ne sont pas des objets juridiques, de même que les lois mémorielles adoptées ces dernières années n'ont eu qu'une efficacité relative (Titre premier). Ces difficultés sont largement renforcées par un affrontement symbolique palpable au sein-même de l'espace public (Titre deuxième), reflétant des divergences politiques importantes mises en lumière par la polémique récente autour de l'exhumation de Franco du *Valle de los Caídos* (Titre troisième).

1.1 TITRE PREMIER : Une juridicisation de la mémoire critiquable, ainsi qu'une efficacité relative des lois mémorielles

Ce titre premier sera volontairement beaucoup plus théorique que les titres suivants et par conséquent, reflètera moins l'expérience de ma mobilité. En effet, il m'a semblé opportun d'amorcer ce dossier de mobilité par un rappel juridique nécessaire à la compréhension du problème exposé en amont. Ainsi, nous verrons que les lois mémorielles sont toujours aussi controversées et remises en cause (chapitre premier), de même que la position du législateur pour traiter de ces sujets n'est pas évidente (chapitre deuxième).

1.1.1 Chapitre premier : La loi 52/2007 de Mémoire Historique, un texte timide

La loi 52/2007 de mémoire historique adoptée en 2007 par le Parlement espagnol a pour objet de condamner le franquisme et d'honorer les victimes de la dictature. Plus précisément, la loi condamne le franquisme de « régime totalitaire contraire à la liberté et à la dignité de tous les citoyens » et elle impose le retrait de l'espace public des symboles et monuments faisant allusion à la dictature. De fait, les descendants d'exilés pro-républicains peuvent se voir accorder la nationalité espagnole ; les pouvoirs publics sont contraints d'entamer un processus de localisation, d'identification et de restitution des corps disparus issus des exécutions sommaires perpétrées dans les deux camps ; et les plaques commémoratives sur la voie publique apposées à la gloire de l'insurrection devront être retirées sous peine de sanctions financières.

Avec l'adoption de cette loi, le pays se trouve confronté à deux projets successifs et contradictoires de réconciliation nationale, puisqu'en 1977 avait été promulguée la loi d'amnistie qui consistait à faire table-rase du passé.

Le Parti Populaire espagnol (PP) s'est farouchement opposée au projet de loi de mémoire historique, considérant que le texte allait rouvrir les plaies espagnoles et empêcher le pays de guérir. Il convient de souligner que ce parti de droite est l'héritier direct de l'Alliance Populaire, fondée sous la transition démocratique (1975-1982) par l'ancien ministre franquiste de l'information, Manuel Fraga.

Néanmoins, malgré ce clivage politique entre la gauche et la droite espagnoles, la loi de mémoire historique suscite bien des critiques, même du côté de ceux qui sont pour la réhabilitation et la commémoration de la mémoire des victimes du franquisme. Effectivement, la loi, selon ces derniers, n'irait pas encore assez loin, dans le sens où il subsiste encore des symboles et monuments à la gloire de la dictature dans l'espace public espagnol (nous étudierons ce point plus tard dans le rapport), et que les sanctions prévues pour faire respecter la loi seraient beaucoup trop faibles pour qu'elle soit prise au sérieux par les gouvernants des différentes régions autonomes. J'ai pu remarquer durant ma mobilité, au travers des cours et des conférences auxquels j'ai assisté, que les professeurs ne parlaient pas de cette loi mémorielle ni du rapport entre

le droit (la législation) et le passé franquiste de l'Espagne, peut-être parce qu'elle était bien trop limitée pour apporter de réelles réponses.

Par ailleurs, cette loi a clairement marqué une volonté politique de rompre le « pacte de l'oubli » qui était en vigueur depuis la loi d'amnistie de 1977, mais, selon Adolfo Suárez (ancien ministre du gouvernement de la seconde république espagnole), elle peine à être véritablement appliquée, se heurtant à la pression des nostalgiques du franquisme, et n'incluant pas la possibilité de condamnation des responsables des crimes sur les républicains, tout en n'institutionnalisant pas leur exhumation ni la documentation des crimes qui sont encore laissés aux mains des associations.

L'organisation territoriale de l'Espagne présente également un obstacle à l'application de la loi mémorielle. On peut en effet constater un manque de volonté politique de certaines communautés autonomes, comme par exemple, la ville de Guadalajara où le maire avait organisé une sorte de référendum pour décider du retrait des noms de rues à la gloire de l'Espagne franquiste. Cela prouve bien que, malgré sa ratification par le Parlement, l'application de la loi n'est en rien contrôlée et qu'elle peine à condamner ceux qui l'enfreignent.

Enfin, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, la légitimité du législateur pour traiter des questions de mémoire n'est pas toujours reconnue et suscite des réserves importantes, chez les historiens notamment.

1.1.2 Chapitre deuxième : La remise en cause de la légitimité du législateur pour traiter des questions mémorielles et historiques

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que la loi dite de Mémoire Historique suscitait bien des critiques, notamment en raison de son application difficile. Au-delà de ces critiques, la place même du législateur est remise en cause. En effet, un certain nombre d'historiens souhaitaient l'abrogation des lois mémorielles, les considérant comme « indignes d'un régime démocratique, en ce qu'elles « restreignent la liberté de l'historien, lui disent, sous peine de sanctions, ce qu'il doit chercher et ce qu'il doit trouver, lui prescrivent des méthodes et lui posent des limites » Chevalier (2008). Ainsi, le législateur se serait reconnu, selon eux, « le droit de décider du contenu de l'histoire

en prétendant établir une vérité officielle et d'en imposer le respect sous peine de sanctions, or l'histoire n'est pas un objet juridique ».

La doctrine inverse considère quant à elle que le législateur ne s'est pas immiscé dans les affaires de l'historien, mais qu'il est seulement venu lui apporter son soutien dans sa lutte contre la négation des vérités établies.

Ce débat autour de la légitimité de l'intervention du droit dans les questions mémorielles est fondé et intéressant. Cependant, en partant du postulat que le devoir de mémoire est nécessaire afin de garder vivace le souvenir d'évènements pour tirer les leçons du passé, son encadrement par la loi semblerait incontournable. Dans le cas précis de l'Espagne, la loi 52/2007 de mémoire historique, assure une protection contre les thèses négationnistes qui ne reconnaîtraient pas les horreurs subies par les victimes du franquisme. Même si on peut avoir l'impression que le droit impose une version unique de l'histoire, le législateur ne fait en réalité que s'appuyer sur les travaux de l'historien, pour en dégager ce qui doit faire l'objet d'une régulation ou non. Il n'est pas question ici de réduire l'histoire en un objet juridique, mais bien d'aider à ce qu'elle ne soit pas effacée. Ainsi, le phénomène de juridicisation évoqué plus haut et pointant du doigt le recours systématique et abusif au droit pour traiter de toutes les questions qui animent la société, peut sembler hors-sujet au regard de notre argumentaire.

Quoi qu'il en soit, tous ces débats autour de la place du droit au sein du devoir de mémoire, ne font que renforcer un affrontement juridique chronique, pouvant d'ores et déjà expliquer les difficultés importantes rencontrées par l'Espagne pour faire face à son passé. En tant qu'étudiant en droit, je me suis de fait intéressé, durant cette mobilité, aux réponses que pouvait apporter le droit aux questions de mémoires en Espagne. C'est pour cela que j'ai voulu rendre compte de mes recherches et réflexions, de manière synthétique, dans ce titre premier.

Nous venons de voir que les questions mémorielles en Espagne suscitaient des débats importants sur le plan juridique en raison de thèses divergentes sur l'efficacité et la légitimité du droit pour traiter du devoir de mémoire. Nous allons à présent nous intéresser aux divisions que peuvent susciter les symboles du franquisme au sein de l'espace public, et plus particulièrement au sein de l'espace public barcelonais.

1.2 TITRE DEUXIÈME : La place du franquisme dans l'espace public, facteur d'un affrontement symbolique complexe

Le franquisme, comme toutes les dictatures, a pu compter sur des symboles présents au sein de l'espace public pour asseoir encore un peu plus son hégémonie. Depuis la loi de mémoire historique, ces symboles doivent disparaître peu à peu des rues et places espagnoles. Or, le processus de retrait des plaques commémoratives du franquisme sur la voie publique est lent et contesté (chapitre premier). Les statues à la gloire du général Franco, retirées de la voie publique avec la loi 52/2007, continuent de diviser, à l'heure où les mobilisations récentes contre le racisme ont ravivé le débat sur le déboulonnage des statues liées à l'esclavagisme (chapitre deuxième).

1.2.1 Chapitre premier : Le retrait des plaques commémoratives du franquisme sur la voie publique, un processus important pour le devoir de mémoire

En me promenant dans le quartier de *Eixample*, une amie de mes parents barcelonaise m'indiqua qu'environ deux-cents plaques d'identification à connotation franquiste posées sur les logements pendant la dictature avaient été retirées du quartier. Néanmoins, des figures importantes du franquisme donnent encore leur nom à 1 171 rues et places espagnoles, bien que la loi de mémoire historique de 2007 impose formellement le retrait de tous ces symboles de la voie publique. Là encore, l'application du texte montre ses faiblesses, et prouve une fois de plus que le chemin vers un consensus sur la mémoire en Espagne est encore long.



La plaque ci-dessus, du « Ministère du logement », encore apposée sur certains immeubles à Barcelone malgré une vaste campagne de retrait de ces insignes, servait pendant la dictature à indiquer que l'immeuble en question était un ensemble protégé par l'État (et plus précisément un logement social). Le dessin sur la plaque représente le

logotype officiel de la Phalange espagnole, l'organisation politique nationaliste d'obédience fasciste qui constituait la branche politique de l'appareil d'État franquiste. Le logotype en question est reconnaissable grâce au joug traversé par cinq flèches et il est ici complété par le dessin d'une maison et l'inscription « I.N.V » (« Institut national du Logement » en français).

Le retrait de ces plaques de la voie publique n'est pas un acte anodin et il est fondamental pour le devoir de mémoire. En effet, laisser de telles inscriptions signifierait finalement que la dictature a encore sa place au sein de l'espace public, même 40 ans après le retour de la démocratie. Pour les victimes du franquisme et leurs descendants, la présence de ces plaques ne fait que renforcer le sentiment d'impunité réservé aux acteurs du franquisme, jamais jugés pour les crimes commis durant la guerre civile. De l'autre côté, certains nostalgiques du franquisme se battent auprès des mairies pour que ces symboles perdurent dans la rue, à l'image du chef de file du parti d'extrême droite « Vox » Santiago Abascal qui affirmait : « nous sommes la voix de ceux qui ont eu leurs pères dans les rangs franquistes et qui refusent de devoir condamner ce qu'ont fait leurs familles ». Un élu du même parti en Andalousie, désigné par le Parlement régional afin de superviser les questions de mémoire historique, avait indiqué être décidé à « supprimer l'ensemble des subventions pour aider à la recherche des fosses communes et à la réhabilitation des victimes de la répression. » Thibaud (2019).

Même si l'affrontement autour du retrait des symboles franquistes au sein de l'espace public dure encore, la loi de mémoire historique et la volonté du gouvernement en place permettent de réduire chaque année le nombre de ces inscriptions dans les rues du pays. Effectivement, ce retrait imposé par la loi est important pour le respect du devoir de mémoire car il permet de montrer que la dictature et le franquisme n'ont plus leur place dans une démocratie.

1.2.2 Chapitre deuxième : Les statues et le passé, entre gloire à la dictature et pédagogie

Même si les statues font partie de ces « symboles » de la dictature qui ont perduré au sein de l'espace public espagnol pendant longtemps, il m'a semblé nécessaire de les analyser à part car elles entretiennent un lien avec l'histoire différent des autres

symboles. De plus, les récents débats autour du retrait des statues des figures liées à l'esclavagisme, font écho dans leur approche à ceux qui sont apparus en Espagne à propos du franquisme.

En mars dernier, j'ai pu me rendre à l'exposition « Fantasma'77. Iconoclàstia espanyola » au centre d'art Tecla Sala de l'Hospitalet Llobregat, à 10 km du centre-ville de Barcelone. L'exposition avait pour objet d'explorer l'image véhiculée par Franco à partir des statues équestres le représentant, érigées dans plusieurs villes espagnoles pendant la dictature. L'exposition créée par un groupe d'investigation centré sur la place de l'image dans l'histoire, nous invitait à réfléchir sur la pertinence de demander des comptes aux symboles du général (ici les statues), à défaut d'avoir pu lui demander directement. Finalement, est-ce que le fait de faire disparaître les statues et autres symboles de la dictature aide vraiment le devoir de mémoire ? Est-ce que ces démantèlements ne vont pas dans le sens du « pacte de l'oubli » de la loi d'amnistie de 1977 en faisant table rase du passé ? Ces questions sont fondamentales pour toutes les nations et elles sont au cœur de nombreux débats, notamment depuis la mort de George Floyd aux Etats-Unis et les actions du mouvement *Black Lives Matter*.



Affiche de l'exposition
Fantasma'77. Iconoclàstia espanyola



Une des salles de l'exposition
Fantasma'77. Iconoclàstia espanyola

En visitant l'exposition et en lisant les textes expographiques, je me suis rendu compte que les symboles, et en particulier les statues, étaient des « objets » très forts pouvant créer de réels affrontements idéologiques. En effet, il était mentionné que le

déboulonnage d'une statue de Franco à Valence en 1983 avait provoqué de vives tensions à l'endroit même du démantèlement, où des fascistes s'étaient réunis pour empêcher son déroulement, en lançant des pierres contre les forces de l'ordre. L'évènement fut le théâtre d'incidents et d'affrontements importants, signe de la puissance de l'image et des statues.

Pour revenir aux questions posées en amont sur la pertinence de déboulonner les statues liées à des histoires compliquées comme le franquisme, beaucoup pensent, selon Guerrin (2020), que le retrait des statues de l'espace public entraînerait dans sa chute la complexité historique, sans prendre en compte les facettes multiples d'un personnage. En effet, on peut considérer que chaque personnage représenté par une statue a marqué le passé de son pays et fait partie de l'histoire, de sorte que si l'on déboulonne cette dernière, on raye alors une partie de l'histoire (ce qui s'apparenterait à une forme de révisionnisme). À l'inverse, d'autres considèrent que l'installation de statues au cœur de l'espace public relève purement de choix politiques, qui n'ont rien à voir avec la mémoire ni avec l'histoire. Certains se demandent par exemple pourquoi on ne recense pas de statues d'esclaves noirs dans les pays occidentaux (mais d'esclavagistes si), alors que la colonisation et les esclaves font partie intégrante de l'histoire des grandes nations comme la France ou la Belgique. En Espagne, l'adoption de la loi de Mémoire Historique a tranché le débat, de sorte que toutes les statues équestres de Franco présentes sur les places des différentes villes ont été retirées. On a ainsi considéré que la présence de ces statues imposantes dans l'espace public n'était pas compatible avec la réhabilitation de la mémoire des victimes du franquisme.

Quoi qu'il en soit, les expositions comme « Fantasma'77. Iconoclàstia espanyola » sont d'une utilité importante puisqu'elles permettent de comprendre l'histoire, de s'éduquer, et ainsi de se poser les bonnes questions. Le devoir de mémoire est une obligation morale que chacun cultive comme il l'entend, pourvu que l'évènement historique tragique dont il est question soit reconnu afin qu'il ne se reproduise plus. Ainsi, nous avons vu que les plaques de la dictature dans les rues, les statues du général Franco et autres symboles, suscitaient un affrontement symbolique profond en Espagne, et nous allons voir à présent dans quelle mesure cet affrontement symbolique revêt également un caractère politique, avec l'exemple du *Valle de los Caídos*.

1.3 TITRE TROISIÈME : *El Valle de los Caídos, incarnation d'une fracture politique profonde et indélébile*

El Valle de los Caídos (« la vallée de ceux qui sont tombés ») est un gigantesque mausolée situé à une cinquantaine de kilomètres de Madrid, construit à l'origine par des prisonniers républicains contraint au travail forcé, pour rendre hommage aux « héros et martyrs de la Croisade », combattants nationalistes morts pendant la guerre civile. La question de l'exhumation du général Franco qui repose dans cet édifice pharaonique a ravivé, pendant que j'étais en Espagne, des débats fondamentaux sur le devoir de mémoire. Nous verrons dans ce titre comment cette exhumation a été le théâtre d'une véritable politisation de la mémoire (chapitre premier), pour s'intéresser dans un second temps à l'avenir du *Valle de los Caídos*, facteur d'incertitudes persistantes sur le devoir de mémoire même après l'exhumation (chapitre deuxième).

1.3.1 Chapitre premier : *La question de l'exhumation de Franco du Valle de los Caídos, facteur d'une politisation de la mémoire*

« La exhumación del dictador Franco es una gran victoria de la democracia española. No vamos a dejar que los extremistas y la ultraderecha se apropien de España. España es de TODOS ». (« L'exhumation du dictateur Franco est une grande victoire de la démocratie espagnole. Nous n'allons pas laisser les extrémistes et l'extrême droite s'approprier le pays. L'Espagne est à tout le monde »). Ce « Tweet » du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) suite à l'exhumation du dictateur montre bien à quel point la mémoire est aussi et surtout une question politique, de sorte que sa préservation dépend beaucoup des choix politiques menés par le gouvernement en place. En effet, l'exhumation en question était l'une des principales promesses formulées par le socialiste Pedro Sánchez à son arrivée au Gouvernement en juin 2018, après avoir renversé le leader du Parti Populaire espagnol (PP) Mariano Rajoy grâce à une motion de censure. Le vote favorable du Tribunal Suprême d'Espagne autorisant l'exhumation des restes de Franco n'a pas été obtenu sans difficultés par le Président du Gouvernement Pedro Sánchez. Effectivement, le Parti Populaire espagnol a considéré, comme pour la loi de mémoire historique, que l'exhumation n'aurait pour seul effet que « de rouvrir les plaies du passé et ainsi causer la division au sein de la société

espagnole ». Quant aux proches de Franco, ils se sont farouchement opposés à l'exhumation, d'abord en proposant que les restes du dictateur soient déplacés au sein de la crypte familiale de la cathédrale de la « Almudena » en plein centre de Madrid, puis en formulant un recours devant le Tribunal Suprême pour empêcher son déroulement. Certains voient dans la proposition d'exhumation formulée par Pedro Sánchez, une volonté de faire rejouer la fracture entre la droite et la gauche, très souvent divisées au sujet de l'histoire de la dictature franquiste ; ce serait donc un acte politique avant d'être un acte historique ou mémoriel.

Quoi qu'il en soit, la volonté affichée par le Gouvernement pour justifier l'exhumation était que le *Valle de los Caídos* devienne un véritable lieu de commémoration, de souvenirs, et d'hommage aux victimes de la guerre. Si le Parti populaire parlait de rouvrir les plaies du passé, l'exhumation pourrait à l'inverse permettre qu'elles se referment de manière apaisée, dans la mesure où la présence des restes d'un dictateur dans un mausolée gigantesque construit par des prisonniers républicains, ne pouvait que diviser la société espagnole, et empêcher le devoir de mémoire. A ce propos l'écrivain et journaliste David Jiménez publiait dans une tribune du *New York Times* : « Il n'est jamais trop tard pour arrêter d'honorer un dictateur : l'heure de déterrer Franco a sonné, pour l'enterrer une bonne fois pour toute ». J'ai trouvé cette phrase intéressante car elle montre que la présence de Franco au sein de ce mausolée était perçue par beaucoup d'Espagnols presque comme un lieu de vénération professée à son égard, et que le transfert de sa dépouille dans un lieu privé marquerait pour certains la véritable fin de son emprise sur la mémoire espagnole. Dolores Cabra, membre du collectif Guerre et Exil, s'était exprimée en 2005 dans le quotidien Libération sur cette question : « il faut en finir avec cette douloureuse aberration voulant que des victimes anonymes reposent aux côtés de leur bourreau vénéré ».

De fait, la question de la mémoire est au centre de la volonté politique, et cela met en exergue la fragilité du devoir de mémoire, qui dépend du programme et des volontés des différents partis politiques, ainsi que de leur implication dans ces questions pour qu'il soit respecté.



L'extérieur du *Valle de los caídos*



Tombe de Francisco Franco à l'intérieur de l'édifice, avant l'exhumation

1.3.2 *Chapitre deuxième : L'évocation de l'avenir du Valle de los caídos, reflet des incertitudes persistantes sur le devoir de mémoire, même après l'exhumation*

« Sortir Franco de cette tombe pharaonique est un indice de santé démocratique. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que le monument cesse d'exalter la victoire du fascisme », écrivait Juan Miguel Baquero, journaliste pour le site El Diario et spécialiste des questions sur la mémoire.

Effectivement, après l'exhumation, la question du devenir du *Valle de los caídos* continue de renforcer les clivages autour de la mémoire, d'autant plus que le fondateur de la Phalange espagnole, José Antonio Primo de Rivera, repose toujours au sein du mausolée. Comme l'avait suggéré José Luis Zapatero, ex-président du gouvernement (Parti socialiste ouvrier espagnol), beaucoup souhaiteraient convertir l'établissement religieux en un « centre d'interprétation historique », ou encore en un musée didactique, sur le modèle des camps nazis. Le parti communiste espagnol propose d'en faire un « Musée Démocratique » afin d'y étudier les crimes franquistes, quand le parti écologiste souhaite le convertir en un « centre d'interprétation de l'ancien régime », pour rendre hommage aux ouvriers-esclaves du lieu. Enfin, des associations comme « Forum pour la mémoire », veulent transformer le site en mémorial dédié aux victimes du franquisme.

Néanmoins, certains contestent tous ces projets, estimant qu'un édifice d'une telle envergure, qui plus est construit sous les ordres du dictateur, est en lui-même une exaltation du franquisme et constituerait une atteinte aux libertés et à la démocratie. Par

exemple, l'ancien juge anticorruption, eurodéputé du parti Podemos Carlos Jiménez Villarejo estime qu'aucune modification de ce lieu « à l'identité claire » ne pourrait permettre de rendre hommage à l'ensemble des combattants de la guerre civile espagnole.

D'autres encore pensent que la destruction du *Valle de los caídos* ou sa fermeture au public ne semble pas être une idée judicieuse, car elle pourrait rappeler le « pacte de l'oubli » précédemment évoqué (Titre premier), et ainsi entraver le devoir de mémoire.

En 2011, une commission d'experts mandatée par le gouvernement Zapatero avait voulu opérer une « resignification » du lieu en y rajoutant une sorte d'exposition permanente sur son histoire, ses victimes et prisonniers politiques. Mais le successeur du Parti socialiste, le Parti Populaire (PP), a choisi fin 2011, d'ignorer le rapport en question.

Comme le rappelle Angel Viñas, « avec l'exhumation de Franco se brise une barrière psychologique très importante. Et cela ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du lieu ».

DEUXIÈME PARTIE : LA CULTURE, UN MOYEN D'EXPRESSION ET D'ENGAGEMENT AU SERVICE DU DEVOIR DE MÉMOIRE

La mémoire entretient un lien très étroit avec la culture. La culture pourrait se définir, selon le dictionnaire Larousse, comme un « enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels », ou encore comme un « ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation ». La culture, au sens large, permet d'assurer la transmission de la mémoire de générations en générations, et ainsi de garantir le respect du devoir de mémoire. En effet, elle facilite la survie des témoignages historiques, tout en gardant vivace le souvenir des choses passées. Dans tous les régimes autoritaires, la censure empêche la culture de s'épanouir car on sait que celle-ci a le pouvoir de dénoncer et de rappeler. Lorsque la culture est muselée, alors les contre-pouvoirs sont peu nombreux et la mémoire est en danger car une seule vision de l'histoire est permise, celle imposée par le régime en question. C'est pourquoi nous verrons que l'art, élément fondamental de la culture, est nécessaire à la conservation de la mémoire (Titre premier), puis dans un second temps que l'éducation et la transmission permettent également de préserver le devoir de mémoire (Titre Deuxième).

2.1 TITRE PREMIER : L'importance de l'art pour la liberté d'expression, remède efficace contre l'amnésie

L'art peut être identifié de manière spécifique comme la « création d'objets ou de mises en scène spécifiques destinées à produire chez l'homme un état particulier de sensibilité, plus ou moins lié au plaisir esthétique » (dictionnaire Larousse) ; il correspond également à « l'ensemble des œuvres artistiques ». Ainsi, l'art et plus globalement le patrimoine artistique peuvent produire chez l'homme des émotions particulières en même temps qu'ils sensibilisent à la mémoire. Je citerai comme exemple emblématique, le célèbre tableau « Guernica » de Pablo Picasso, il s'agit d'une œuvre qui dénonce le bombardement de la ville de Guernica du 26 avril 1937 lors de la guerre d'Espagne, ordonné par les nationalistes espagnols et exécuté par des troupes

allemandes nazies et fascistes italiennes. Ainsi, de par sa renommée et sa puissance, le tableau constitue un véritable témoignage, tout en permettant que le souvenir de ce bombardement reste vivace. De fait, il concourt au respect du devoir de mémoire et invite à tirer des leçons du passé. Nous étudierons dans un premier temps un film que j'ai vu au cinéma lors de ma mobilité, et qui évoque la relation entre le célèbre écrivain espagnol Miguel de Unamuno et Francisco Franco (chapitre premier) ; pour étudier dans un second temps la relation qu'entretient la photographie avec la mémoire (chapitre deuxième).

2.1.1 Chapitre premier : Le film Lettre à Franco (« Mientras dure la guerra »), preuve que l'art et plus précisément le cinéma permet de rappeler des pages méconnues du franquisme

En février dernier, je suis allé voir dans un cinéma barcelonais le film de Alejandro Amenábar, « Mientras dure la guerra », ou « Lettre à Franco » en français. Ce long métrage met en scène la confrontation entre un Franco en pleine ascension et le grand écrivain Miguel de Unamuno, président de l'Université de Salamanque tiraillé entre les différentes positions à adopter face à la montée du franquisme. La figure de l'écrivain permet à Amenábar de mettre en scène la résistance intellectuelle et morale d'une grande conscience humaniste, dont le célèbre et courageux discours jeté à la face des franquistes le 12 octobre 1936 le jour de la « fête de la Race » continue de résonner, par-delà la mort. Dans ce fameux discours, mis en scène très habilement par le réalisateur, Miguel de Unamuno affiche pour la première fois publiquement son hostilité au franquisme et contredit les discours qui viennent d'être prononcés par les responsables franquistes, en prônant l'intelligence face à la violence et la brutalité : « Vous vaincrez, parce que vous possédez plus de force brutale qu'il ne vous en faut. Mais vous ne convaincrez pas. Car, pour convaincre, il faudrait que vous persuadiez. Or, pour persuader, il vous faudrait avoir ce qui vous manque : la raison et le droit dans la lutte. Je considère comme inutile de vous exhorter à penser à l'Espagne. J'ai terminé ». Ces mots prononcés par l'écrivain lui ont valu d'être consigné sur ordre à son domicile jusqu'à sa mort, le dernier jour de 1936. Quant à la figure de Franco, le film permet de se rendre compte de l'écart qui existe entre l'image du dictateur inflexible que nous avons forgée de lui et le personnage beaucoup plus complexe des « débuts », alors qu'il n'est

pas encore parvenu au pouvoir. Ainsi, ce contraste nous permet de nous rendre compte que Franco était finalement un dictateur à la personnalité méconnue, certains historiens parlent même d'*énigme Franco* et le compare à un caméléon en raison de toutes ses facettes.



Scène du discours de l'écrivain Miguel de Unamuno du film *Lettre à Franco*

À travers la confrontation de ces deux personnages complexes, Amenábar nous invite à nous pencher sur les leçons du passé et remplit ainsi son devoir de mémoire. Tout d'abord, la position des intellectuels espagnols de l'époque nous montre à quel point il n'est pas toujours évident de se rendre compte de la gravité des dérives que peut engendrer une doctrine politique. En effet, aussi étrange que cela puisse paraître, les intellectuels étaient largement divisés sur la question du coup d'état militaire, même s'ils ont été plus nombreux à se positionner du côté républicain. Tout le long du film, on peut voir l'évolution de la pensée de Unamuno à propos du franquisme, qui au début, n'ouvre pas les yeux sur la réalité de l'insurrection et ne prend pas conscience tout de suite de la tournure dramatique que prend la situation politique. Ce manque de clairvoyance, qui lui a été souvent reproché, a été quelque peu effacé par le grand discours que nous avons évoqué plus haut, bien que certains considèrent encore aujourd'hui cet intellectuel comme un traître, pour avoir accueilli favorablement le soulèvement nationaliste contre la République, au motif que celui-ci aurait maintenu l'ordre, la République et l'unité du pays, fracturée entre catholiques et anticléricaux, propriétaires et ouvriers, État et Église. À travers la complexité du personnage, le spectateur découvre comment les rebelles ont tenté d'attirer les intellectuels à leur cause. De fait, à l'heure où l'extrême-droite (troisième force politique espagnole depuis les élections législatives de novembre 2019) fait son retour en Espagne et étend son influence presque partout en Europe, le film permet de tirer des conclusions sur ce qu'il s'est passé, en mettant en exergue le

durcissement des discours, au fur et à mesure du film, des dirigeants franquistes. Pour Alejandro Amenábar, l'œuvre parle plus du présent que du passé et il regrettait, dans une interview « que nous ne comprenions toujours rien que nous soyons en guerre en permanence ».

La sortie du film s'inscrit dans le contexte de l'exhumation de Franco et il reflète parfaitement les luttes de mémoire qui font rage aujourd'hui autour de la guerre civile espagnole. Avec son film, Amenábar participe à l'écriture de l'histoire de cette mémoire, comme nombre d'autres créations littéraires ou cinématographiques, qui ont contribué avant lui à ce travail de mémoire : *Soldados de Salamina* de David Trueba (2003) ; *La voz dormida* de Dulce Chacón ; ou encore *El silencio de otros* de Almudena Carracedo & Robert Bahar (2019).

Personnellement, « Lettre à Franco » est un film que j'ai particulièrement aimé. Tout d'abord parce qu'il met en exergue la complexité de la personnalité du dictateur Franco, en montrant comment il a été au cœur d'une véritable campagne d'influence (presque sans le vouloir), de la part des généraux franquistes, comme le général José Millán Astray qui vante ses mérites tout le long du film pour assurer son ascension vers le pouvoir. De plus, la mise en lumière, par le réalisateur, du manque de clairvoyance de Miguel de Unamuno face à la montée du franquisme et de ses dérives, nous alerte sur la nécessité de ne jamais négliger la montée des extrêmes fondés sur des discours de haine et de violence. À ce propos, les nombreux échanges qu'entretient l'écrivain avec ses amis qui s'opposent dès le départ au régime, montrent à quel point le dialogue et l'écoute sont nécessaires dans ces moments, et permettent de prendre du recul sur les choses. Ses deux fidèles amis, le pasteur Atiliano et Salvador le professeur de littérature, seront d'ailleurs exécutés arbitrairement, ce qui renforcera l'envie de l'écrivain de prononcer le fameux discours à l'occasion de la « Fête de la race ».

Pour toutes ces raisons, comme nous l'avons dit plus haut, Alejandro Amenábar par le biais de son œuvre cinématographique, remplit pleinement son devoir de mémoire, en rappelant des pages méconnues du franquisme, tout en s'inscrivant dans un contexte espagnol particulier, celui de la montée de l'extrême droite et de la résurgence des questions mémorielles avec l'exhumation de Franco du « Valle de los caídos ». Il prouve ainsi que l'art, et en particulier le cinéma, peut constituer un véritable

outil mémoriel permettant de tirer des leçons du passé et ainsi éviter que les erreurs qui ont été commises se reproduisent.



Affiche du film *Mientras dure la guerra* (*Lettre à Franco*)

2.1.2 Chapitre deuxième : L'art de la photographie, un témoignage transgénérationnel contre l'oubli

Dépendant de la mairie de Barcelone, l'*Arxiu Fotogràfic de Barcelona* est un centre destiné à conserver, traiter et diffuser le patrimoine photographique de la ville de Barcelone. Ce dernier conserve plus de trois millions de photographies de 1844 à nos jours, prises par des photographes professionnels et amateurs, personnalités de la société barcelonaise, citoyens, etc. Il dispose d'espaces de travail, d'une salle de consultation, de lieux de stockages pour entreposer les photographies, ainsi qu'une salle d'exposition.

L'exposition « Gráfica anarquista. Fotografía y revolución social, 1936-1939 » qui s'est tenue à l'*Arxiu Fotogràfic* du 27 novembre 2019 au 16 mai 2020, retrace, en photographies, la place du mouvement anarchiste à Barcelone durant la guerre d'Espagne. Il convient de rappeler que pendant la majeure partie du conflit, la Catalogne était le principal bastion du mouvement anarchiste, prônant une véritable révolution sociale et la création d'une société « anarcocomunista » (« anarcommuniste »). Les anarchistes, comme les communistes et plus largement tous ceux qui s'opposaient à

l'idéologie franquiste, étaient sommairement exécutés, à l'image du célèbre anarchiste catalan Salvador Puig i Antich (membre actif du Mouvement ibérique de libération), exécuté le 2 mars 1974 à Barcelone. L'exposition propose une visite au cœur des photographies du bureau de l'information et de la propagande, que la Fédération Anarchiste Ibérique (FAI) et la Confédération Nationale du Travail (CNT) créèrent à Barcelone pendant la guerre civile pour diffuser le projet de révolution sociale dans le cadre de la lutte contre le fascisme. Certaines des photographies en question sont normalement entreposées au siège de l'Institut International de l'Histoire Social d'Amsterdam, entité chargée de préserver la mémoire de l'organisation anarcosyndicaliste.



Photomontage « los vencedores » (1936). Auteur inconnu.

La photographie est un instrument très puissant pour préserver la mémoire. En effet, elle permet de rappeler des événements historiques oubliés, qui appartiennent à la mémoire collective ou individuelle, sous forme de « preuve » puisqu'elle immortalise une scène qui s'est bel et bien déroulée. De plus, ces témoignages du passé peuvent provoquer, par la force de l'image, des émotions fortes chez la personne qui les regarde et l'amener à faire du lien avec ce qu'elle a déjà lu ou entendu. Selon Marc Tamisier, docteur en esthétique, sciences et technologie des arts et membre du groupe de Recherches Esthétiques et Théorétiques sur les Images Nouvelles et Anciennes (RETINA), « la mémoire photographique et le discours des historiens se complètent comme l'origine et le fondement de notre mémoire historique. Dès lors, la photographie, en tant que présence d'une absence, pourrait être utilisée par l'historien comme une « origine » de sa recherche ».

2.2 TITRE DEUXIÈME : La connaissance et la transmission, pierres angulaires de la conservation de la mémoire historique. Le travail de l'historien et l'exemple du Memorial Democràtic

La culture, au sens large, est intimement liée au patrimoine collectif d'une société, à savoir « l'héritage commun d'un groupe », selon le dictionnaire Larousse. Cet héritage commun qui est au cœur des débats sur la mémoire en Espagne et dans bien d'autres pays, s'entretient et se transmet par l'intermédiaire de nombreux acteurs, qui œuvrent pour la connaissance et la transmission de leur patrimoine collectif. Parmi ces acteurs, nous étudierons le rôle de l'historien dans le devoir de mémoire à travers la figure de Paul Preston, spécialiste britannique de l'histoire de l'Espagne et chef de file du projet de musée international de la guerre civile à Barcelone (chapitre premier). Dans un second temps, nous partirons à la découverte du Memorial Democràtic, une institution singulière spécialement conçue pour préserver la mémoire (chapitre deuxième).

2.2.1 Chapitre premier : L'héritage du passé, un bien précieux difficile à conserver : le projet ambitieux d'un musée international de la guerre civile à Barcelone

« Il est très étonnant qu'il n'y ait pas un seul musée [À Barcelone] qui s'efforce de restituer une image complète et de représenter toutes les factions de la guerre civil », pense Paul Preston, spécialiste britannique de l'histoire de l'Espagne au XX^{ème} siècle et président du comité d'honneur international de l'Association Musée international de la guerre civile (AMIGCE), qui a officiellement demandé au maire de Barcelone, Ada Colau, d'accueillir ce futur musée. En effet, lors de ma mobilité, j'ai été étonné de constater qu'il n'existait que très peu de musées à Barcelone qui évoquaient la thématique de la guerre civile espagnole et de la mémoire, hormis le *Museu d'Història de Catalunya*. Cela s'explique sûrement par le fait qu'en Espagne, le passé soulève beaucoup plus de controverses qu'en Allemagne par exemple. Comme nous l'avons vu, beaucoup admirent toujours Franco, et pensent que ressasser le passé n'aura comme seule finalité que de diviser la société espagnole sur des sujets qui n'en valent pas la peine. Pourtant nombre d'étrangers comme Ernest Hemingway, Victor Serge ou André Malraux ont su faire le récit du rude combat mené par les républicains durant la guerre civile.

J'ai souhaité parler de Paul Preston dans cette partie car son implication et son œuvre montrent à quel point le travail de l'historien est fondamental pour la mémoire, et permet la transmission aux générations futures, qui pourront à leur tour la transmettre. L'historien remplit pleinement son devoir de mémoire en faisant cela, et permet d'éviter des contre-versions des événements, comme ce fut le cas pendant la dictature franquiste, où l'historiographie officielle affirmait que les soldats nationalistes étaient intervenus pour sauver l'Espagne catholique des forces hostiles de l'athéisme et du communisme. Le projet porté par Paul Preston d'ouvrir le premier musée international à Barcelone qui « rendra compte de toutes les versions de l'histoire » est une idée forte et judicieuse. En effet, Barcelone, selon lui, serait sûrement plus à même d'accueillir un tel musée, puisque cela correspondrait à une « part de l'identité catalane, qui se considère comme plus progressiste que Madrid ». La CNT Catalunya, Confédération nationale du travail de Catalogne, était autrefois l'une des plus puissantes forces antifascistes de la Barcelone républicaine. De plus, les musées constituent l'une des meilleures méthodes pour préserver la mémoire historique, car ils permettent de construire le patrimoine d'événements historiques conflictuels pour en dégager une signification porteuse de valeurs au sein de l'espace public. Ainsi, la transmission d'un passé difficile comme la guerre civile espagnole peut s'opérer, et s'imposer au plus grand nombre dans le but d'observer et de comprendre. En somme, le musée permet de rapprocher l'histoire et le visiteur, en reconstruisant un lien avec le passé qui n'est plus uniquement réservé à l'expert, d'où le fameux concept de « transmission » qui figure dans le titre de notre partie.

Le livre de Paul Preston, « *Une guerre d'extermination* » (2016), constitue également un relai de la transmission, dans le sens où les publications des historiens sont d'une importance capitale, tout comme les musées, pour comprendre et intégrer l'histoire. Dans son livre, l'historien britannique évoque de manière crue, les violences de la guerre d'Espagne ainsi que les exécutions sommaires dont étaient victimes les républicains et plus généralement ceux qui ne rentraient pas dans la norme fixée par le régime franquiste. Ce que j'ai particulièrement apprécié dans son œuvre, c'est que les événements qu'il relate sont extrêmement bien documentés, et j'ai appris plus tard qu'il avait travaillé avec des historiens locaux pour être sûr que les faits qu'il avance soient vérifiés. Ce souci de précision de la part de l'auteur est indispensable pour assurer la mémoire historique, sans quoi nous glisserions sur le terrain dangereux des contres-

versions évoqué plus haut, comme le régime franquiste qui imposait une version unique de l'histoire, laissant présager que le franquisme a sauvé l'Espagne des maux qui la rongeaient. Bien qu'engagé et impliqué en Angleterre dans l'opposition antifranquiste, Paul Preston s'efforce, comme tout historien, de produire des travaux qui respectent une véritable méthode scientifique, pour en proposer une interprétation équilibrée et justifiée par des sources.

Malgré le fait qu'il y ait trop peu, selon moi, de musées sur le franquisme à Barcelone, il convient de souligner qu'il existe tout de même des institutions qui visent à préserver la mémoire historique et à en assurer sa transmission, comme le Memorial Democràtic de Barcelone.

2.2.2 Chapitre deuxième : La mission du Memorial Democràtic, entre connaissance et conservation de la mémoire historique catalane en tant que patrimoine collectif

Après le confinement, j'ai pu me rapprocher du Memorial Democràtic de Barcelone, qui a pour objectif « la récupération, la commémoration et l'encouragement de la mémoire démocratique pour la période allant de 1931 à 1980 ». Cette institution publique de la Generalitat de Catalogne créée en 2007, est indépendante de toute option politique, religieuse ou idéologique et recherche la préservation de la mémoire, tout comme le respect des droits de l'homme. Rattaché au Département des Affaires institutionnelles et étrangères et de la Transparence, le Memorial Democràtic propose un programme d'exécution des politiques publiques de récupération de la mémoire démocratique en créant un réseau d'espaces de mémoire en Catalogne de différentes natures. Les fonctions du Memorial Democràtic, que sont la commémoration, la préservation, la recherche, la diffusion, la formation et la participation, répondent aux exigences de l'article 54 du Statut d'autonomie de la Catalogne qui stipule « devoir assurer la connaissance et le maintien de la mémoire historique de la Catalogne en tant que patrimoine collectif qui témoigne de la résistance et de la lutte pour les droits et libertés démocratiques. À cette fin, ils [la Generalitat et les autres pouvoirs publics] doivent adopter les initiatives institutionnelles nécessaires pour la reconnaissance et la réhabilitation de tous les citoyens qui ont subi des persécutions en raison de la défense de la démocratie et de l'autonomie en Catalogne [...] La Generalitat de Catalunya doit

veiller à ce que la mémoire historique devienne un symbole permanent de tolérance, de dignité des valeurs démocratiques, de rejet du totalitarisme et de reconnaissance de toutes les personnes persécutées en raison de leur choix personnels, idéologiques ou conscients ». On peut voir à travers cet article que la Catalogne affiche clairement sa volonté de faire respecter le devoir de mémoire et incite même les actions des institutions comme le Memorial Democràtic pour permettre de réhabiliter la mémoire.

Le Memorial Democràtic est au cœur de la connaissance et de la transmission puisqu'il doit conserver un fonds d'informations constitué d'une documentation localisée accessible au public, programmer sa propre ligne de publications et d'autres activités culturelles, tout en garantissant le droit civil au savoir historique. Il organise ainsi des cours, des séminaires, des ateliers pédagogiques, destinés par exemple aux enseignants et aux étudiants. En 2012, l'institution a publié un grand nombre de documents en lien avec la mémoire, le passé et l'oubli ; tout en organisant des activités mémorielles au sein du château de Montjuïc sur les hauteurs de Barcelone (comme la visite guidée de l'exposition « Déterrions le silence » en 2013). De nombreuses expositions ont également été organisées, comme « la Catalogne bombardée. 75^{ème} anniversaire des bombardements sur la population civile et les infrastructures catalanes » qui revenait sur les nombreux bombardements qui causèrent des milliers de morts et blessés à Barcelone, Lleida, Granollers, Tarragona, Reus ou encore Figueres ; et sur les bombardements stratégiques des militaires franquistes sur les centrales hydroélectriques afin de paralyser l'industrie catalane. L'institution permet aussi la commémoration de la mémoire, avec l'organisation de nombreux hommages, comme celui du maître républicain Antoni Benaiges en 2013 à l'école Mossèn Cinto Verdaguer.

Par ailleurs, j'ai pu me rendre au centre d'information et de documentation du Memorial Democràtic, qui s'apparente à une bibliothèque un peu spéciale puisqu'elle est exclusivement dédiée aux questions liées à la Seconde République espagnole, la Guerre Civile, l'exil, le franquisme et la transition démocratique en Catalogne. Le centre conserve toutes sortes de documents qui concernent ces thématiques mémorielles et sont consultables en libre accès par toutes les personnes qui s'y rendent. Ainsi, le centre d'information et de documentation du Memorial Democràtic montre à quel point la connaissance, le savoir et les témoignages écrits sont fondamentaux pour la protection du devoir de mémoire et la transmission. De plus, le fait que toutes ces ressources soient

accessibles à tous, prouve que l'histoire et la mémoire ne sont plus des matières opaques que l'on essaye de dissimuler comme à l'époque du pacte de l'oubli, mais sont bel et bien vivantes, et ne demandent qu'à être transmises. Si on ne peut pas se déplacer, le Memorial Democràtic a même créé une *banque de la mémoire démocratique* en ligne, qui conserve et met à disposition de nombreuses ressources. On peut par exemple y trouver, en fonction de ce que l'on recherche, des cartes, frises chronologiques, témoignages sur des faits historiques, des espaces de mémoires, etc. Tout est disponible sur le site internet du Memorial Democràtic, en libre accès, à l'adresse suivante : <https://banc.memoria.gencat.cat/ca/app/#/>

Le Memorial Democràtic est une institution extrêmement dynamique et polyvalente, qui permet à la mémoire historique de perdurer et d'être transmise aux générations futures. C'est une institution unique en son genre, en raison de ses nombreuses ressources ; son réseau très important de musées, expositions et autres ; ses initiatives et son évolution. De plus, il prouve que les pouvoirs publics en Catalogne ont pris la mesure de l'importance que peuvent revêtir les questions mémorielles en Catalogne, en créant une institution publique indépendante spécialement dédiée à la mémoire historique et à l'éducation.



Page d'accueil de la *banque de la mémoire démocratique* en ligne



CONCLUSION

L'étude du devoir de mémoire en Espagne à travers le franquisme m'a particulièrement intéressé en raison de sa singularité. En effet, les autres pays d'Europe comme l'Allemagne ou l'Italie, entretiennent un rapport beaucoup moins conflictuel avec leur passé, et s'accordent aisément sur le fait que le fascisme a été une page sombre de leur histoire qu'il convient de transmettre pour éviter qu'elle ne se reproduise (« plus jamais ça ! »).

Or, comme nous avons pu le voir, le devoir de mémoire en Espagne n'est pas pleinement garanti car l'obligation morale de se souvenir des événements tragiques de la guerre civile est rejetée par beaucoup. La transition démocratique tardive du pays, le pacte de l'oubli en vigueur durant cette même transition, ainsi que les efforts considérables des défenseurs du dictateur pour faire table rase du passé, peuvent expliquer en partie pourquoi le rapport à la mémoire est si compliqué en Espagne, aujourd'hui encore.

Malgré une réconciliation nationale difficile en raison de ces questions mémorielles, de nombreux acteurs comme des historiens, des artistes, ou encore des journalistes, agissent pour la construction de la mémoire, l'explication des faits historiques et leur transmission aux générations futures. L'adoption de la loi de mémoire historique en 2007 et l'exhumation du général Franco du « Valle de los caídos », prouve également une volonté étatique d'œuvrer pour le respect du devoir de mémoire et la reconnaissance des crimes commis par le régime franquiste, malgré un clivage politique important entre la gauche et la droite espagnoles. L'évocation de l'avenir du « Valle de los caídos », le retrait progressif des plaques commémoratives du franquisme au sein de l'espace public, ainsi que le projet de musée international de la guerre civile à Barcelone, sont des signaux qui rassurent sur la pérennité du processus de récupération de la mémoire historique et de préservation de la mémoire collective. Au-delà du droit et des lois qui peinent parfois à reconnaître officiellement les exactions et à punir les responsables, la culture joue un rôle déterminant dans la reconnaissance des sévices subis par les victimes, ce qui est un impératif pour la reconstruction de ces personnes.

Primo Levi, victime de la Shoah et dont l'œuvre a permis de faire grandement avancer la question du devoir de mémoire, disait : « La mémoire est un devoir, elle l'est pour tous les hommes en tant que tels et elle l'est en particulier pour nous qui avons eu l'infortune, et même en quelque sorte la fortune de vivre des expériences fondamentales. Il me semble que cela serait pire qu'un manquement à un devoir que de ne pas transmettre le souvenir de ce que nous avons vu. » Gallot (1995).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Carrillo, S. (1966). *Après Franco... Quoi ?* Paris, France : Éditions sociales.

Preston, P. (2016). *Une guerre d'extermination, Espagne (1936-1945)*. Paris, France : Belin (Coll. « Contemporaines »).

Articles

Coman, J. (2016). *Espagne. 1936-2016, le douloureux devoir de mémoire*. *Courrier international*.

Gallot, M. (1995). *Primo Levi, de Trésias à la Gorgone*. *Littératures* n°33 p. 199.

Guerrin, M. (2020). *Beaucoup craignent que les statues entraînent dans leur chute la complexité historique*. *Le Monde*.

Guien, L. (2019). *En Espagne, l'exhumation de Franco ne règle pas toutes les questions mémorielles*. *Mediapart*

Moussa Iye, A. (2006). *Du devoir de mémoire au droit à la mémoire*. *Revue internationale des sciences sociales*, n°188. ERES.

Tamisier, M. (2003). *La mémoire et la photographie*. *Marges*. OpenEdition Journals.

Taubira, C. (2006). *Le droit à la mémoire*. *Cités*, n°25. Presses Universitaires de France

Thibaud, C. (2019). *Ça se passe en Europe : Franco et ses amis ont toujours leurs noms de rues en Espagne*. *Les Echos*.

SITOGRAPHIE

- Chevalier, J. (2008). *Droit et mémoire*. Archive ouverte HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01723909/document>).
- González Úbeda, J. (2017). *¿Dónde están las estatuas que honoraban a Franco?* Público (<https://www.publico.es/politica/memoria-historica-estatuas-honraban-franco.html>).
- Grupo de memorialistas de Jerez. (2019). *Exhumación de Franco, pero ¿y la exhumación del franquismo?* Rojo y Negro (<http://rojoynegro.info/articulo/memoria/exhumaci%C3%B3n-franco-pero-%C2%BF-la-exhumaci%C3%B3n-del-franquismo>)
- Le Gall, P., Arbizu, S. (2020). *Dossier pédagogique « Lettre à Franco »*. Zéro de conduite (<https://www.zerodeconduite.net/ressources/5950>)
- Losa, J. (2020). *La última cabalgada de Franco*. Público (<https://www.publico.es/culturas/ultima-cabalgada-franco.html>)
- Zurlo, Y. (2019). *Espagne : le poids persistant de l'héritage franquiste*. Vie Publique, République française (<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/22052-espagne-le-poids-persistant-de-lheritage-franquiste>)